



CURAPP-ESS - Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Epistémologie et sciences sociales

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CURAPP-ESS - Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Epistémologie et sciences sociales. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030625

HAL Id: hceres-02030625

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030625>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

CURAPP

sous tutelle des
établissements et organismes :

CNRS

Université de Picardie Jules Verne

Février 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :
CURAPP
sous tutelle des
établissements et organismes :
CNRS
Université de Picardie Jules Verne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Février 2011



Unité

Unité : Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et Politique (CURAPP)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 6054

Nom du directeur : M. Frédéric LEBARON

Membres du comité d'experts

Président :

M. Andy SMITH, Centre Emile Durkheim-Sciences Po Bordeaux

Experts :

M. Claude BLUMMAN , Université Paris 2

M. Vincenzo CICCELLI, Université Paris 5

Mme Laurence DUMOULIN, ISP, ENS Cachan)

M. Thierry MENISSIER, Université Grenoble 2

M. Nicolas Sauger , FNSP, CEE-Sciences Po Paris

M. Jean-Philippe HEURTIN, Université de Versailles-Saint Quentin) – représentant le CoNRS

M. Arnauld LECLERC , Université de Nantes – représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jacques DE MAILLARD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre DEMEULENAERE, DSA à l'INSHS

M. Emmanuel DUCROCQ, adjoint au délégué régional CNRS Nord-Pas de Calais et Picardie

M. Georges FAURÉ, Président de l'UPJV, Université de Picardie Jules Verne

Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le 8 février 2011

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CURAPP a été créé en 1971 au sein de la Faculté de droit de l'UPJV. A l'origine centré uniquement sur le droit public et la science administrative, et connu sous le nom de Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, le CURAPP est devenu une unité CNRS en 1982. Depuis cette période fondatrice, le CURAPP est progressivement devenu un laboratoire des sciences sociales, avec une dominante en science politique. Ce caractère pluridisciplinaire a été étendu considérablement en 2005 avec l'entrée dans le laboratoire de philosophes, de linguistes et de psychologues sociaux. Le CURAPP est devenu à ce moment là le Centre universitaire de recherches sur l'action publique et politique – Epistémologie et sciences sociales. Toujours localisé en partie au sein du pôle universitaire cathédrale d'Amiens, le centre possède aussi des locaux sur le campus universitaire au sud de la ville.

- Equipe de Direction : M. Frédéric LEBARON (directeur) et M. Jean-Pierre LE BOURHIS (directeur adjoint)
- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	35	44
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	4	4
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	3
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	7	6
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	57	64
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	21

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Le CURAPP est un laboratoire de recherche solide qui non seulement maintient sa place parmi les meilleurs centres de science politique en France mais, en raison de son élargissement disciplinaire, développe une pratique de recherche collective originale et réfléchie. La plupart de ses membres, tous statuts confondus, produisent des travaux scientifiques de quantité et d'une qualité plus que satisfaisante. Toutefois, en raison de causes partiellement exogènes au centre, ce laboratoire rencontre actuellement un certain nombre de défis qui appellent à la fois un appui renforcé de la part de ses instances de tutelle et des modifications des pratiques internes.

- Points forts et opportunités :

Ce laboratoire possède au moins quatre grandes forces.

Tout d'abord, loin d'être un simple affichage, l'interdisciplinarité est au cœur même de sa dynamique collective. Depuis 2005, les retombées les plus évidentes de cette pratique se lisent dans les coopérations entre philosophes, politistes, sociologues et spécialistes de sciences de l'éducation. Il ne faut pas oublier que les coopérations avec des juristes ont beaucoup apporté à ce centre par le passé, ni que la fusion en cours avec le CRUCE est en train de relancer cette variante interdisciplinaire.

La deuxième force du CURAPP est sa production scientifique. Une quantité impressionnante de recherches sont conduites par les membres de ce laboratoire, très souvent à travers des opérations collectives au sein desquelles les chercheurs amiénois détiennent une place importante.

Ensuite, ce goût pour la recherche collective est clairement encouragé par une gouvernance du laboratoire qui favorise l'intégration du personnel IATOS et des doctorants dans les équipes de recherche.

Enfin, les bonnes conditions de travail, développées depuis les années par les directions successives de ce centre, sont aussi le fruit de l'excellente insertion du CURAPP au sein de l'Université Picardie Jules Verne. En effet, les représentants de cette dernière reconnaissent, par leur discours et leurs actes, la contribution de ce centre à la vie universitaire d'Amiens et, plus généralement, à l'espace public de la Picardie.

- Points à améliorer et risques :

Le défi majeur et constant auquel fait face ce laboratoire est de retenir ses chercheurs et enseignants-chercheurs. Nonobstant la qualité de ses conditions de travail et de ses collaborations collectives, de nombreux membres du laboratoire, souvent les plus productifs, l'ont récemment quitté ou vont le faire prochainement. La proximité des universités parisiennes y est pour beaucoup, de même que l'attrait des centres de recherche étrangers. Or, si cette tendance dépasse en partie les compétences et les moyens du laboratoire, trois de ses caractéristiques propres ne facilitent pas l'organisation d'une résistance systématique.

Tout d'abord, comme dans bien d'autres laboratoires, on y constate une asymétrie forte entre les niveaux de productivité de ses membres. Certains produisent beaucoup alors que d'autres figurent à peine dans la liste des travaux réalisés. Une telle situation peut à terme décourager les chercheurs les plus productifs et favoriser leur départ.

Ensuite, on constate l'internationalisation relativement faible des publications du CURAPP, sauf celles d'une petite minorité de ses membres. A nouveau, une asymétrie de ce type n'encourage pas la fidélisation.

Enfin, le nouveau projet du laboratoire témoigne d'un certain essoufflement de la réflexion collective. Si un des axes (le 2 et une partie de l'axe 4) échappe partiellement à cette tendance, les autres ont du mal à se renouveler et à se restructurer autour de controverses scientifiques développées.

Plus globalement, l'absence d'un séminaire général problématisé montre aussi la difficulté à maintenir un fil conducteur pour un centre qui, malgré ses éléments de cohérence, connaît des pressions centripètes considérables.



- **Recommandations :**

A court terme, il importe que le laboratoire revisite et resserre son projet de recherche. Chacun des axes (surtout le 1 et le 3) nécessite un effort de problématisation supplémentaire qui les insérerait plus explicitement dans des controverses scientifiques structurantes (voir infra).

En même temps, la mise en place d'un séminaire général du laboratoire thématique semble indispensable. Ce n'est qu'en s'efforçant de trouver un ou des thèmes mobilisateurs pour l'ensemble de l'équipe qu'un tel séminaire peut participer pleinement à structurer le centre et lui donner une colonne vertébrale.

A moyen terme, les efforts en faveur de l'internationalisation des travaux et des publications doivent être poursuivis et renforcés. La politique de traduction actuelle est louable et commence à porter ses fruits. Mais réussir à publier dans des ACL en langue anglaise découle surtout d'une volonté d'engagement dans les controverses scientifiques marquantes. De même, l'inscription d'un plus grand nombre des membres du centre dans de telles controverses serait facilitée par une implication plus fréquente dans des programmes de recherches européens.

Enfin, et plus généralement, le CURAPP est encouragé à renforcer ses efforts pour attirer de nouveaux chercheurs CNRS et pour retenir l'ensemble de son personnel produisant. Bien entendu, cela dépend largement du fonctionnement général du CNRS, sur lequel le centre n'a pas de prise. Mais la direction du laboratoire doit également maintenir, voire approfondir, ses efforts pour accompagner la gestion des carrières des individus qui sont déjà membres du laboratoire.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Enspts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	43
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	89.5 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	2
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	24

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les membres du CURAPP effectuent une quantité importante de recherches d'une très bonne qualité et qui sont souvent originales. Une première explication est que la recherche sur contrat fait partie de la pratique courante de la plupart des membres du laboratoire. Cette pratique permet non seulement de financer les enquêtes d'ampleur ambitieuse, ainsi que le laboratoire lui-même¹, mais aussi de structurer les collaborations collectives dans le temps. Ensuite, l'originalité de beaucoup de ces travaux provient du caractère interdisciplinaire des équipes qui les effectuent. En effet, que ce soit le croisement des approches en science politique avec celles des sociologues ou avec celle des philosophes, l'interdisciplinarité laisse clairement son empreinte.

Type de publication	Nombre	Ratio*
1. Ouvrages	35	0.9
2. Directions d'ouvrage	37	0.95
3. Directions de n° de revue	6	0.15
4. Chapitres d'ouvrages	194 (dont 32 en lang. étrang., 17 en anglais)	4.97
5. Articles de revues référencées AERES	88 (dont 12 en langue étrangère, soit 13.63 %)	2.26

*Nombre de publications par membre dans le bilan (soit 35 enseignants-chercheurs, 4 chercheurs CNRS)

Outre le fait que le taux de publication soit plus que satisfaisant, on notera en particulier le grand nombre d'ouvrages (35) et de directions d'ouvrages collectifs (37) produits, ainsi que des chapitres d'ouvrage (194). On peut toutefois regretter que le nombre de publications dans les ACL – selon les listes de l'AERES – (88) soit relativement limité pour un laboratoire de cette taille, et surtout que seulement 12 de ces articles aient été publiés dans une langue étrangère. Notons aussi que la publication dans les ACL est surtout le fait d'une petite minorité très active des membres du laboratoire. Prendre le risque de tenter de publier dans les revues exigeantes et bien diffusées est donc loin d'être une pratique largement partagée au CURAPP.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le rayonnement du centre se lit tout d'abord dans les prix accordés à des membres du CURAPP (deux médailles de bronze depuis quatre ans).

La participation fréquente des membres du CURAPP à des contrats ANR et ACI contribue fortement à l'activité scientifique de ce laboratoire. L'obtention puis la réalisation de ce type de contrat nécessite beaucoup de réflexion et d'animation scientifique. Le laboratoire est donc à féliciter sur ce point important. Toutefois, le comité d'experts a noté que des financements européens n'ont pas été obtenus, et il est regrettable que plus d'efforts n'aient pas été consentis dans ce domaine. En effet, étant donné la faible participation des membres du CURAPP aux colloques européens (ex. ECPR) et internationaux (ex. IPSA ou APSA), il semble que relativement peu d'investissements aient été effectués dans les phases préalables à la construction d'une éligibilité scientifique pour candidater dans le cadre des programmes de recherche autres que français. En effet, dépasser le cadre national reste un défi peu construit pour la plupart des membres de ce laboratoire.

¹ Environ 70% du budget du CURAPP provient de contrats de recherche.



Un défi de même envergure concerne le maintien au CURAPP des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Comme cela a été souligné plus haut, sauf des exceptions notables, il semble difficile de fidéliser le personnel scientifique dans la durée. Comme en témoigne le dernier quadriennal, le départ de certains « leaders » risque constamment de déstabiliser les axes du laboratoire et leurs équipes de recherche.

Les bons candidats ne manquent pas à ce laboratoire et il accorde chaque année son soutien à un nombre important d'entre eux qui proviennent de toute la France. Beaucoup d'efforts ont été faits par la direction du CURAPP afin de convaincre le CNRS de leur affecter des chercheurs, sans réussite depuis plusieurs années. De même, la présidence de l'Université Picardie Jules Verne a mis en place des incitations (notamment des dispenses de cours) afin de fidéliser les enseignants-chercheurs. Mais force est de constater que cette lutte contre l'attractivité des universités parisiennes demeure plus que difficile.

Le soutien de l'Université constitue, en effet, une force considérable pour le CURAPP qui dépasse très largement la contribution de ses enseignants-chercheurs en matière d'enseignement (notamment à travers deux masters : « Savoirs et pratiques politiques » et « Evaluation des politiques publiques »). Seule UMR en sciences sociales à Amiens, les représentants de l'Université la considèrent comme une instance fédératrice qui irrigue plusieurs parties de la vie académique picarde. Ce niveau de soutien se trouve également au Conseil régional de la Picardie qui finance, entre autres, des allocations de recherche et des opérations de recherche importantes comme le projet « Baromètre Inégalités et pauvreté en Picardie ». En effet, le CURAPP bénéficie d'un rayonnement considérable dans le paysage institutionnel et socio-économique de la région comme en témoigne la réalisation de contrats de recherche (pour la DRTEFP Picardie par exemple).

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

Le soutien que reçoit le CURAPP de la part de l'Université Picardie Jules Verne se lit également dans ses excellentes conditions de travail. Les bureaux pour les chercheurs, les enseignants-chercheurs, le personnel IATOS et les doctorants (2 salles, chacune équipée de 5 ordinateurs), sont d'une qualité plus que satisfaisante. Le laboratoire bénéficie également d'un centre de documentation de taille importante où se trouvent des livres, des revues et d'autres publications pertinentes. Plus fondamentalement encore, c'est visiblement un laboratoire où il fait bon travailler, et cela non seulement en raison de la qualité humaine de ses membres, mais aussi parce qu'il bénéficie d'une gouvernance appropriée.

Cette gouvernance se lit d'abord dans l'implication du personnel IATOS dans les recherches effectuées au sein du laboratoire, ainsi que dans leur co-signature de nombreuses publications. En effet, fort de ces 6 ingénieurs de recherche, le CURAPP fait figure d'exception, sur ce point, par rapport à la plupart des autres laboratoires de science politique français. Actuellement le travail de ces ingénieurs est malheureusement handicapé par l'absence d'un administratif de catégorie B ou C qui pourrait notamment accompagner l'équipe administrative face à l'alourdissement des tâches lié à la mise en place du logiciel SIFAC. Il est donc à espérer que l'Université et/ou le CNRS aideront le laboratoire à trouver une solution à ce problème.

La qualité de la gouvernance du CURAPP se lit ensuite dans une politique volontariste vis-à-vis de ses doctorants. Ces derniers bénéficient non seulement de salles de travail, mais aussi d'un séminaire méthodologique (« Cuisines de la recherche ») et d'un budget pour les déplacements aux colloques (400 euros chacun par an). Plus généralement, un grand nombre des doctorants sont associés aux recherches collectives pilotées par le personnel statutaire du laboratoire auquel il semble avoir un accès facile.

La qualité de la gouvernance transparaît également à travers les procédures de représentation mises en place, dont un comité de laboratoire qui se tient de façon régulière, en présence de l'ensemble du personnel, assorti de procédures de consultations (pour les cas plus urgents), et contribue ainsi à une gestion démocratique des décisions collectives.

Enfin, au cours des quatre dernières années, la qualité de la gouvernance de ce laboratoire se lit aussi dans la cohérence et la consistance de ses axes de recherche. Comme on le verra plus loin, cette structuration a engendré des séminaires spécialisés stimulants et des projets de recherche qui ont associé la plupart des membres du centre.

Au total, si, comme dans beaucoup d'autres laboratoires en sciences sociales, le CURAPP n'échappe pas au défi qui consiste à s'assurer qu'une partie importante de son personnel, et notamment ses doctorants, assistent à ses séminaires, un environnement propice au travail collectif a clairement été créé et maintenu.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet du CURAPP pour le prochain contrat se présente comme une stratégie de recherche pour assurer la continuité de son activité scientifique, tout en intégrant des changements importants. Parmi ces derniers, le plus évident est l'arrivée dans le laboratoire d'une équipe de juristes européens et internationaux qui jusque là avaient été membres du Centre universitaire de recherches européennes (le CRUCE). La préparation de ce nouvel élargissement du CURAPP semble s'être fait sans heurts. Les anciens membres du CRUCE et les représentants du CURAPP se réjouissent d'un développement qui viendra renforcer les coopérations – historiquement fortes – entre le droit et les sciences sociales à l'échelle du laboratoire et de l'Université. Si cette partie inter-organisationnelle du projet du CURAPP est donc à évaluer très positivement, en revanche d'autres aspects du projet suscitent une appréciation plus nuancée.

Tout d'abord, et comme on le détaillera plus loin, au moins deux des axes du projet – l'axe 1 sur « l'action publique » et l'axe 3 sur « les normes » – témoignent d'un certain essoufflement et (pour l'axe 1) d'une perte d'originalité scientifique. Le projet de l'axe 1 manque surtout des éléments de problématisation qui l'inscrirait fermement dans des controverses scientifiques contemporaines. Mais cette faiblesse se complète aussi par un défaut d'organisation d'un séminaire d'axe structurant. L'axe 3 souffre de problèmes qui sont encore plus préoccupants quand on se rappelle qu'il a été un des éléments les plus dynamiques du projet de laboratoire au cours de la période précédente. Certes, les sociologues et les politistes restant dans l'axe « normes » projettent de travailler sur un objet problématisé mais, comme ils ont réduit considérablement la voilure, cet axe ressemble plus à une opération de recherche (le projet Polilexes) qu'à un véritable axe. De plus, l'arrivée des juristes du CRUCE n'a pas engendré une organisation d'axe convaincante. Au contraire, cette partie du projet se lit comme ayant été écrite par deux composantes séparées au sein du laboratoire. Or, si les projets proposés par les axes 2 et une partie de l'axe 4 échappent à ce problème d'animation scientifique, une certaine réflexion collective sur les possibilités de réagencement semble nécessaire.

Ensuite, comme on l'a précisé plus haut, le comité d'experts regrette la décision prise par le laboratoire d'abandonner un séminaire général thématique. Nonobstant la difficulté qui consiste à trouver un thème suffisamment général pour intéresser les membres de différentes disciplines, mais suffisamment précis pour susciter un débat approfondi, l'expérience d'autres laboratoires montre qu'un tel séminaire constitue un instrument important de mise en cohérence d'un centre de recherche.

Au total, le comité d'experts félicite les membres du CURAPP pour les prises de risque qui l'ont vu accueillir dans leurs rangs des philosophes, des linguistes, des psychologues sociaux et, prochainement, des juristes. L'interdisciplinarité est souvent un pari difficile, semé d'embûches. Les exemples de l'interdisciplinarité réussie sont encore rares au sein des sciences sociales françaises et le comité d'experts a apprécié l'effort très poussé qui a été effectué dans ce sens à Amiens. Toutefois, le comité considère aussi que, dans le nouveau projet de laboratoire, les axes 1 et 3, une partie de l'axe 4, ainsi que l'absence d'un séminaire général problématisé, constituent des risques qui, sauf à y remédier rapidement, pourraient se transformer en handicaps réels pour l'activité scientifique futur du CURAPP.

4 • Analyse axe par axe

Axe 1 : « L'action publique » (responsables : M. F. Jamay et M. J-P. Le Bourhis)

Le bilan :

Animé principalement par 7 enseignant-chercheurs et deux chercheurs CNRS, au cours de la dernière période de contractualisation cet axe s'est décliné en trois sous-axes thématiques (l'environnement, l'évaluation, territoires et gouvernance). Plusieurs opérations de recherche ont été menées à bien et de nombreuses publications en ont découlé. Toutefois, ni le rapport de l'unité, ni la présentation orale de cet axe lors de la visite des experts, ne font ressortir un véritable projet scientifique collectif. Il y a plutôt une liste d'activités de chercheurs individuels ou organisés en petit groupe, le tout rassemblées sous l'intitulé large de « l'action publique ». De plus, l'absence d'un séminaire d'axe semble témoigner de la difficulté, connue par les membres de cet axe travaillant sur différentes thèmes politiques et sociaux, à se trouver des sujets de discussion théoriques et méthodologiques.

Cette difficulté à dynamiser l'axe en le problématisant en fonction de controverses scientifiques marquantes se lit également dans le rayonnement relativement faible des travaux effectués à l'échelle de la France et à l'étranger. S'il ne fait pas de doute que les membres de ce laboratoire travaillant sur l'action publique investissent beaucoup dans, et contribuent beaucoup à l'analyse de la vie politique et sociale locale, l'ambition de l'impact de leurs publications se limite souvent à ce périmètre. Enfin, l'axe « action publique » semble même quelque peu coupé des autres axes du CURAPP. Par exemple, on ne retrouve pas ici le même niveau de réflexion épistémologique et méthodologique que dans les axes 2 et 3.

Le projet :

Celui-ci s'affiche comme une « réorientation » autour des « recompositions contemporaines de l'action publique » qui se traduit notamment par un nouveau découpage de l'axe autour de deux questionnements transversaux (l'un sur les acteurs, l'autre sur les « nouveaux outils et rationalisations de l'action publique »). Ce remplacement de la logique sectorielle du projet d'axe précédent (au profit d'une logique plus transversale) est, selon le comité d'experts, globalement salubre, car se structurer autour de questions de recherche horizontales est généralement plus à même d'encourager les échanges, les collaborations et la formation des doctorants. Cependant, tels qu'ils sont présentés, les nouveaux sous-axes souffrent à nouveau d'un manque de problématisation, laquelle, si elle avait été élaborée, les aurait liés plus fermement à des controverses scientifiques de fond. Certes, un certain effort a été fait dans cette direction dans le cas du questionnement sur « les outils ». Mais le questionnement sur les acteurs de l'action publique ne comporte aucun positionnement par rapport aux travaux existant ailleurs, ni aux problématisations qui les impulsent et les divisent. Enfin, on notera que cet axe lui aussi ne comporte pas de séminaire. On peut donc légitimement craindre que, sauf à remédier cette situation, la faiblesse de la réflexion collective notée pour la période précédente ne fera que se reproduire au cours de la période qui s'annonce.

Conclusions :

Il ne fait pas de doute que des membres de cet axe produisent des travaux scientifiques de qualité, dont certains participent fortement à la capacité du CURAPP à bien contribuer à son environnement social et politique local. Toutefois, faute d'un projet scientifique réfléchi et affirmé, l'axe n'encourage ni le développement de pistes de recherche collectives originales, ni le rayonnement national et international qu'on est en droit d'attendre. Le comité d'experts estime donc indispensable que le CURAPP dans son ensemble aide les membres de cet axe à se structurer plus clairement en fonction de problématiques plus développées, d'une part, et ce faisant à monter un véritable séminaire d'axe, d'autre part. A moyen terme, il peut être aussi nécessaire de s'interroger sur l'importance réelle du thème de « l'action publique » pour ce laboratoire. Compte tenu des départs de spécialistes de l'action publique connus depuis quelques années, est-il toujours pertinent pour le CURAPP de vouloir maintenir un axe entier sur ce domaine ?



Axe 2 : « Savoirs » (responsables : Mme S. Laugier et M. B. Geay)

Le bilan :

Animé principalement par 19 enseignants-chercheurs et 2 chercheurs CNRS, cet axe a constitué le lieu principal de l'élargissement du CURAPP en direction des philosophes, des sciences de l'éducation notamment lors du dernier contrat quadriennal. Il incarne à lui seul une tentative audacieuse de recherche de l'interdisciplinarité caractéristique du centre. Durant la période 2006-2010, l'axe « savoirs » a été structuré autour de 4 thèmes dominants : langage et éthique, construction des savoirs éducatifs, la trajectoire des acteurs sociaux, l'éducation et les TIC. Si l'articulation entre les différents thèmes demeura embryonnaire, confinant à une juxtaposition de sous-équipes constituées (notamment sous-axes 3 et 4), il convient cependant de reconnaître que la production globale a été importante tant quantitativement que qualitativement. L'activité interne de l'axe a été également centrale notamment autour des « pratiques de la connaissance » pour impulser un rapprochement intelligent des différentes cultures et pratiques de la recherche impliquées. L'intégration de disciplines différentes semble s'être bien réalisée.

En termes de rayonnement, les recherches menées dans cet axe au sein du CURAPP sont de grande qualité. Elles sont parfaitement reconnues aussi bien dans le champ de la philosophie (avec une forte spécialité sur la philosophie du langage ordinaire autour de l'école d'Oxford ainsi que du pragmatisme américain) que dans le champ des sciences de l'éducation ou de la sociologie. La production de thèses est importante comme le nombre de publications, de programmes avec un début d'internationalisation prometteur. La production demeure cependant concentrée sur quelques « leaders » ce qui constitue une fragilité (en dépit du caractère collectif de l'action de ces derniers).

Le projet :

L'axe est maintenu dans sa globalité mais il est restructuré en donnant une plus grande part à l'épistémologie (sous-axe 1), ce qui élargit l'interdisciplinarité en visant la philosophie, la sociologie, les sciences de l'éducation... Cette stratégie habile correspond au départ de quelques leaders en matière de publications et de production de thèse, qu'elle vise à compenser. Le sous-axe 2 sur les « savoirs et la socialisation » se révèle renforcé par les programmes Elfe, Pic-Enfan et l'arrivée de deux nouveaux enseignants-chercheurs. Il a une cohérence propre plus forte. Le sous-axe 3 propre aux sciences de l'information et de la communication est maintenu en étant recentré sur les acteurs et leurs stratégies à l'égard des TICE. Un dernier sous-axe émerge autour des « discours et représentations partagées » qui se révèle un projet d'analyse des discours prometteur, mobilisant des ressources à la fois de sociologie, de linguistique... La cohérence d'ensemble de l'axe reposera sur la capacité à déployer une réflexion épistémologique « parlant à tous » et sur l'aptitude à un apprentissage mutuel des méthodes.

Conclusions :

La production intellectuelle de cet axe est d'importance ; elle est reconnue au plan national, mais possède encore un degré modéré d'internationalisation. Elle repose surtout sur quelques leaders dont le départ engendre légitimement des interrogations de fond, car elle est susceptible d'engendrer une fragilisation de l'ensemble. Le comité d'experts appelle l'UPJV à une vigilance particulière s'agissant de la dimension philosophique qui a été, par le passé, un fort point d'ancrage de l'interdisciplinarité et dont le devenir paraît incertain ; la possibilité d'encadrer des thèses en philosophie dans le laboratoire semble tout particulièrement rendue difficile dans les années qui viennent.



Axe 3 : « Normes » (responsables : M. A. Cohen, M. E. de Crouy Chanel, M. A. Vauchez)

Le bilan de l'axe 3 du CURAPP :

L'axe 3 du CURAPP est principalement animé par un chercheur CNRS, trois enseignants-chercheurs locaux ainsi que des enseignants-chercheurs venus d'autres universités. Au cours de la dernière période de contractualisation, cet axe s'est structuré autour de trois sous-axes problématisés : « Genèses et usages du droit de l'Europe », « Catégories juridiques et problèmes publics » ; « Devenir et réformes de l'Etat ». Cet axe est pluridisciplinaire à l'image de l'ensemble du laboratoire : droit, science politique et histoire y sont représentés.

Cet axe a visiblement été un espace scientifique d'effervescence à l'intérieur du laboratoire. Ont été entreprises et réalisées plusieurs opérations de recherche d'envergure, orientées vers des problématiques originales, fortement ancrées à l'international et débouchant sur des publications collectives de qualité (des ACL, des directions de numéros de revues centrales dans les disciplines considérées, des ouvrages collectifs). Un financement ANR a notamment été obtenu. Il faut toutefois souligner que cette effervescence et ces collaborations ont eu lieu plutôt à l'intérieur des sous-axes que de façon transversale à l'axe. Chacun des sous-axes témoigne d'une forte cohérence intellectuelle, avec quelques personnes passerelles qui assurent les interfaces au niveau de l'axe et avec d'autres axes. Mais l'absence de séminaire au sein de l'axe 3 ne contribue pas à cultiver la transversalité.

Le rayonnement de cet axe est excellent, en France et à l'étranger. Sur la période 2006-2010, le CURAPP a alimenté la sociologie et l'histoire du droit, la sociologie et l'histoire de la justice et des juristes mais aussi la sociologie politique de façon nette. Il a apporté une contribution importante au débat scientifique, par l'organisation de manifestations et la réalisation de publications nombreuses et de qualité – y compris dans des revues internationales. Mais il faut souligner que ce rayonnement repose sur quelques personnes très actives, dont certaines ont quitté le CURAPP ou le feront dans un avenir proche.

Le bilan du CRUCE :

L'action menée par le CRUCE durant la période 2006-2010 s'est révélée positive sur le plan de la production scientifique. Les leaders du groupe ont entrepris des actions significatives sous forme de séminaires, colloques, travaux collectifs dans des domaines variés du droit de l'Union européenne, se situant de surcroît au cœur de problématiques contemporaines et aiguës de ce droit : le marché européen, la vie démocratique en Europe, les relations extérieures de l'Union, avec notamment la politique d'asile et d'immigration. Certains membres du CRUCE ont acquis une expertise et une notoriété certaines dans ces thématiques. De plus, les collaborations externes avec d'autres universités et équipes de recherche se sont révélées fructueuses, notamment avec Paris I, Paris XII, Montpellier. En revanche, pour certains autres membres, la production scientifique mériterait d'être plus fournie.

Sur le plan des infrastructures matérielles, le CRUCE semble avoir disposé de moyens suffisants pour mener à bien sa politique. Les relations avec l'école doctorale et avec les instances dirigeantes de l'Université se déroulent dans un climat apaisé, de même que les relations avec les autres structures scientifiques.

Toutefois, la faiblesse majeure du CRUCE réside dans sa difficulté à fixer sur place un corps enseignant et notamment professoral suffisant pour animer et développer le travail de recherche et d'encadrement. L'attraction parisienne est forte et conduit à une forte rotation des responsables. Cela explique le désir des membres restants de l'équipe de mettre un terme à celle-ci en tant que structure autonome et de se regrouper au sein du CURAPP.

Le projet : (responsables : M. R. Hernu, M. A. Vauchez)

Le projet issu de l'absorption du CRUCE par l'axe 3 du CURAPP recentre cet axe autour d'une dimension thématique (la fabrique du droit européen) qui semble la plus appropriée pour faire vivre le pari pluridisciplinaire qui a été pris. La recomposition interne de l'axe reconduit toutefois un découpage strictement disciplinaire. L'équipe des juristes de l'ancien CRUCE d'un côté, l'équipe des sociologues et politistes du CURAPP de l'autre semblent avoir été juxtaposées. Le caractère cloisonné de cette organisation, patent dans le projet écrit, a été un peu atténué lors de la présentation orale. Les membres de cet axe ont argumenté autour des complémentarités des deux approches, notamment en ce qui concerne la construction d'un discours juridique européen. Le comité d'experts fait crédit aux membres de cet axe d'une volonté de travailler effectivement ensemble. La question des modalités reste toutefois pendante. Il est à regretter qu'aucun dispositif concret de travail n'ait été prévu pour permettre de réaliser cette interdisciplinarité, à l'échelle de l'axe. L'organisation d'un séminaire et / ou la réponse conjointe à des appels d'offres pourraient être de nature à faire vivre cette interdisciplinarité et à maintenir le rayonnement du CURAPP dans ce domaine.

Conclusions :

Le comité d'experts salue le bilan de l'axe 3 qui est en termes tant quantitatifs que qualitatifs excellent. Cet axe, historique au sein du laboratoire, a été très dynamique dans la dernière période de contractualisation. La polarisation autour de quelques personnes est toutefois frappante et est susceptible de fragiliser le collectif dès lors que des départs individuels surviennent.

Le comité d'experts salue la décision d'intégrer le CRUCE au sein de l'axe 3, là où des synergies sont susceptibles d'être créées. Tout en faisant confiance à la capacité qu'a le CURAPP, en tant qu'institution, de produire une interdisciplinarité féconde, il considère que l'organisation actuelle de l'axe 3 est un risque pour la cohérence scientifique et pour le maintien d'une dimension de sociologie du droit dans ce laboratoire. Il recommande la mise en place d'un dispositif de travail qui permette l'intégration effective des juristes du CRUCE et l'émergence de nouvelles problématiques de recherche.

Axe 4 : « Liens sociaux et politisations » (responsables : M. P. Lehingue, M. N. Mariot)

Le bilan :

Le quatrième axe du CURAPP se présente, de manière générale, comme celui de la « sociologie politique ». Regroupant douze chercheurs et enseignants-chercheurs, il est structuré en quatre sous-axes : « encastrement social des préférences politiques », « socio-histoire des violences combattantes », « construction des identités politiques », « mise en équivalence statistique et force probante des indicateurs ». On retrouve dans chacun de ces sous-axes les mêmes qualités d'inscription claire dans un courant théorique explicite, d'attention portée aux questions méthodologiques et de participation active à de grands projets financés via des programmes ANR, ACI, ou des financements régionaux. La dynamique générale de l'axe semble avant tout assurée par une relative unité thématique et la position simultanée de plusieurs de ses membres dans différents sous-axes. On regrettera néanmoins un bilan probablement trop limité en termes de nombre et d'ampleur des publications, même si le travail de production de données nouvelles et originales est tout à fait remarquable. Si ce constat peut être lié à la non-coïncidence entre termes du contrat quadriennal et développement de certains projets, il est néanmoins nécessaire de coupler plus étroitement opération de collecte, analyse, production et valorisation de résultats.

La production scientifique générale de cet axe, relativement faible à l'égard de l'ensemble des axes du laboratoire (et trop centrée sur certains chercheurs), finit malheureusement par nuire à son rayonnement, malgré la reconnaissance générale de la qualité et de l'originalité des travaux qui y sont développés dans le domaine de la sociologie politique. Cette tendance est encore renforcée par une relative faiblesse de recherches et de publications internationales pour au moins plusieurs de ces sous-axes. Certains éléments d'identification forts du laboratoire autour de l'analyse électorale ou de la socio-histoire du politique apparaissent aujourd'hui plus fragiles que par le passé.



Le projet (responsables : Mme V. De Luca Barruse, M. N. Mariot) :

Le projet proposé s'inscrit directement dans le prolongement de deux des sous-axes, autour de l'encastrement social des préférences politiques et de la socio-histoire des violences combattantes. Le quatrième sous-axe est repensé et reformulé de manière convaincante autour de la thématique de la « mise en indicateurs et dynamiques sociales ». Le sous-axe consacré à la construction des identités politiques est remplacé par un sous-axe « engagement et action collective », mais ni le projet ni la présentation orale ne détaillent suffisamment ce sous-axe pour qu'il soit possible de s'en faire une idée précise, au-delà de son inscription dans la thématique générale.

Malgré quelques éléments fort appréciables, l'équilibre général du projet de cet axe ne semble pas proposer en l'état de moyens forts pour impulser une dynamique collective de référence. On peut par ailleurs s'interroger sur le rôle du quatrième sous-axe dont la reformulation – et par delà les projets individuels qu'il inclut – tend à pouvoir représenter de fait un axe transversal pour l'ensemble du laboratoire en raison de son orientation à la fois épistémologique et méthodologique. Son orientation substantielle, avant tout sociologique, ne le place pas par ailleurs « naturellement » dans un axe défini par son orientation de sociologie politique. Les trois autres sous-axes ne proposent pas de véritable projet, sinon l'achèvement (au demeurant fort utile) des travaux entrepris sous le précédent contrat quadriennal.

Conclusions :

L'axe « liens sociaux et politisation » a constitué l'une des marques identitaires du CURAPP. L'originalité des problématiques développées, l'expertise accumulée, et l'effort constant de production de nouvelles données continuent à fonder sa reconnaissance dans le domaine de la sociologie politique. Néanmoins, un certain essoufflement de cet axe est perceptible, ce dont témoignent la quantité et la visibilité trop faibles des publications récentes qui en émanent. Le renouvellement possible de l'axe semble pouvoir être construit autour du renforcement de la dimension méthodologique, qui lui a toujours été constitutive, et par une orientation que l'on souhaite plus proprement sociologique, la seule en mesure de donner une nouvelle impulsion. Si l'on peut aisément parier que les nombreuses données accumulées donneront lieu à des publications marquantes, on ne saurait assez encourager les chercheurs à entreprendre une réflexion plus poussée sur les orientations, l'unité et l'originalité de cet axe.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique : CURAPP-ESS	A	A	A+	B	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Amiens, le 19 avril 2011

Monsieur Le Président

Direction de la Recherche,
de la Valorisation et de l'Innovation
Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-40
☎ 03-22-82-79-50
e-mail : stephane.duez@u-picardie.fr

AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

2011.04.080-GF/SD

Objet : réponse officielle évaluation CURAPP-ESS – UMR CNRS 6054

Référence AERES : S2UR120001860 - Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et la Politique : CURAPP-ESS - 0801344B

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord, au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur et des membres de l'Unité de Recherche « Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et la Politique » (CURAPP-ESS) à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation ainsi que pour les échanges constructifs que nous avons pu avoir avec le comité lors de la visite du 8 février dernier.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les membres de l'Unité et moi-même tenons à apporter les précisions suivantes.

Il n'est pas tout à fait exact d'écrire que « des financements européens n'ont pas été obtenus » (p. 6) ; les membres de l'Unité ont obtenu en 2009 deux projets internationaux de coopération scientifique (PICS CNRS). Ces projets supposent une coopération entre au moins deux équipes internationales, déjà sanctionnée par des publications communes. Par exemple, dans le cas du PICS SOC STYLE, un financement norvégien a été obtenu du côté de l'équipe partenaire (Stavanger-Bergen-Aalborg), parallèlement au financement français issu du CNRS.

Plus largement, l'insistance sur l'absence d'investissement international ou européen ne correspond pas à la réalité, qu'il s'agisse de l'axe 1 (cf. projet EXCLIM), de l'axe 2 (PICS philosophie du langage ordinaire), de l'axe 3 (avec la participation de collègues danois ou luxembourgeois à l'ANR Polilexes) ou enfin de l'axe 4 (PICS SOCSTYLE).

La mention de plusieurs « départs » de membres de l'Unité (chercheurs ou enseignants-chercheurs) mériterait une interprétation causale plus nuancée. Tout d'abord, elle ne peut être imputée de façon trop rapide à « l'attractivité des universités parisiennes » (p.7) : les collègues enseignants-chercheurs qui ont obtenu des mutations dans des universités parisiennes l'an passé (Sandra Laugier et Antonin Cohen) ont souhaité rester membres du CURAPP-ESS jusqu'à nouvel ordre. C'est plutôt un indice de la capacité de l'Unité à rester attractive, même pour des collègues qui vont enseigner dans d'autres établissements, après plusieurs années d'enseignement dans notre établissement.

Les départs de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans les années passées relèvent beaucoup plus de mobilités internationales, qui sont non seulement logiques mais souhaitables pour la dynamique d'internationalisation des SHS françaises, qu'il s'agisse d'Olivier Giraud et de Pascale Laborier au Centre Marc Bloch, Valérie Amiraux au Canada, Antoine Vauchez à l'Institut européen de Florence, Frédéric Audren à la Maison française d'Oxford, Laurent Gayer au Centre de sciences humaines de New Delhi... Plusieurs de ces chercheurs sont restés associés à l'Unité.

Il est inexact, enfin, d'évoquer (à plusieurs reprises) « la décision prise par le laboratoire d'abandonner un séminaire général thématisé » (p. 8) : il n'y a pas eu de décision par l'Unité « d'abandon » définitif d'un séminaire thématique en 2010-2011, après qu'eut été mis en place pendant plusieurs années un séminaire général thématique jusqu'en 2009-2010 (sur le thème du genre durant cette même année 2009-2010). Le séminaire général s'est poursuivi en 2010-2011 autour d'une programmation issue des propositions formulées par les membres et responsables d'axe et un séminaire plus explicitement thématique est d'ores et déjà programmé en 2011-2012 sur le thème des controverses (avec une participation de tous les axes à l'élaboration du programme, gage d'interdisciplinarité). Le séminaire 2010-2011 a rencontré un gros succès d'audience cette année.

Commentaires généraux

L'analyse quantitative des publications proposée met très fortement l'accent sur les publications dans des revues internationales à comité de lecture, alors que, comme l'indique le récent *Rapport mondial sur les sciences sociales 2010* de l'UNESCO, la diversité des supports (livres, chapitres, articles originaux dans des revues diverses, articles de vulgarisation, etc.) est la règle dans ces disciplines. C'est particulièrement sensible dans une Unité pluridisciplinaire, les pratiques de publication étant loin d'être similaires en droit, philosophie, sociologie, science politique ou psychologie. Il ne faudrait pas qu'une norme trop rigide s'applique à l'évaluation de ces disciplines.

L'analyse des disparités de publication ne semble pas renvoyer à une spécificité particulière du CURAPP et il semble peu convaincant d'y voir un facteur de « démoralisation » des auteurs les plus « productifs ». L'Unité souhaite au contraire que tous ses chercheurs aient des opportunités croissantes de publication de leurs résultats de recherche, y compris collectives, et considère que c'est par le renforcement du dynamisme et la cohésion des équipes que ces opportunités pourront réellement se développer.

Enfin, le départ de chercheurs très « productifs » aura d'autant moins de conséquences dommageables pour l'ensemble de l'Unité que les dynamiques seront fortement collectives et impliqueront des équipes cohésives qui poursuivront leurs activités indépendamment des fluctuations liées aux trajectoires et carrières individuelles.

Dès le mois de mai, chaque axe organisera une séance de réflexion à partir des critiques et suggestions adressés à chacun, en vue d'approfondir la démarche collective.

Commentaires par axes

Axe 1

Comme l'a noté le rapport d'évaluation, l'axe 1 "Action publique" a connu une mutation importante en 2010-2011, avec une réorganisation complète des sous-axes et des équipes à l'occasion de la rédaction du projet quadriennal en 2010. Le projet scientifique de cet axe est

de ce fait encore en cours de déploiement en 2010-2011. Il intègre cependant plusieurs développements qui répondent déjà, au moins en partie, aux recommandations des évaluateurs :

- mise en place d'un séminaire d'axe interdisciplinaire en 2011-2012 associant les équipes des deux sous-axes autour d'un thème fédérateur
- renforcement de l'articulation transversale avec l'axe 4 du laboratoire autour d'un projet ANR (déposé en 2011) et centré sur l'étude et la production d'indicateurs d'inégalités multidimensionnels (MULTINEG) ;
- développement de la dimension internationale des recherches menées sur les réseaux d'action publique et sur les indicateurs en matière de politiques (participations de J.-P. Le Bourhis à l'ECPR 2011 - Reykjavik dans le cadre d'échanges avec des chercheurs de l'Université d'Helsinki) ; cette dimension est par ailleurs déjà présente dans l'axe avec le projet EXCLIM (porté par C.Vlassopoulou) sur les migrations environnementales.

L'accent mis sur la dimension essentiellement locale des recherches de l'axe 1 semble discutable, car ces recherches s'inscrivent dans une réflexion plus large sur les recompositions de l'action publique et les conséquences de réformes récentes, telles la RGPP. À ce titre, la recherche ARTER, par exemple, participe au projet MUTORG-ADMI, projet ANR dans lequel Jean-Pierre Le Bourhis a un rôle actif. L'étude de terrains locaux a donc pour ambition une réflexion plus large sur l'effet des recompositions de l'action publique et une comparaison avec d'autres terrains. Il est difficile de considérer que ce type de recherches ne s'inscrit pas dans des « controverses scientifiques marquantes ».

Axe 2

Il convient ici de rappeler que Sandra Laugier est toujours membre du CURAPP-ESS et que les collègues qui font partie de cet axe sont fortement engagés dans des recherches collectives et des réseaux nationaux et internationaux (comme le projet ELFE).

Axe 3

Les membres de l'axe détermineront un thème de séminaire commun « Europe » à l'issue d'une réunion d'axe qui se tiendra avant les vacances d'été. La culture des membres de l'ex-CRUCÉ, axée sur l'individualité de leurs travaux, doit évoluer sur ce point, et les membres de l'axe en sont tout à fait conscients.

La faiblesse ponctuelle relative à la difficulté de « fixer » les chercheurs sera compensée dès la rentrée par le recrutement d'un nouveau professeur de droit européen. Elle s'explique également par le thème, l'« Europe », qui nourrit facilement, et qualitativement, la mobilité.

Le découpage de l'axe n'est qu'apparemment disciplinaire. Par exemple, les prochaines manifestations scientifiques des juristes porteront sur des thèmes qui ne relèvent pas exclusivement du droit et qui rendront nécessaires l'intervention de politistes (« Morales(s) et droit européen »), d'anthropologues, de philosophes et de sociologues (« L'identité »), voire d'économistes (Droits fondamentaux et lois du marché).

Enfin, le CRUCÉ étant une équipe d'accueil jusqu'en décembre 2011, les modalités pratiques de la collaboration avec les sociologues du droit, de même qu'avec les autres juristes du CURAPP sont actuellement en cours d'élaboration. Les voies de l'interdisciplinarité sont largement à inventer. Plusieurs initiatives seront prises en ce sens.

Axe 4

Un séminaire d'axe sera mis en place, en plus des séances proposées par l'axe 4 pour le séminaire thématique « controverses en sciences sociales », lesquelles pourraient porter sur les clivages fondamentaux en analyse électorale (N. Mayer) et les indicateurs alternatifs de richesse.

Concernant le sous-axe « analyse électorale », il convient tout d'abord de rappeler qu'il existe un temps de latence entre collecte et exploitation des résultats et que deux ouvrages (un ouvrage de P. Lehingue et un ouvrage collectif coordonné à Strasbourg) vont sortir très prochainement. Un article sur « Espace social, espace des votes » est en cours de rédaction.

A la date de rédaction du rapport, aucun contact n'avait encore été pris s'agissant de la couverture scientifique des scrutins du printemps 2012, mais depuis lors, des avancées ont eu lieu :

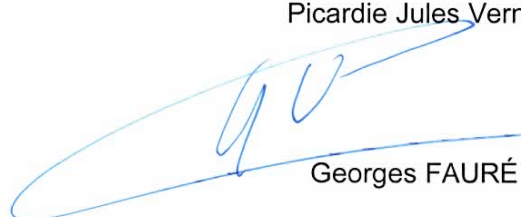
- participation de P. Lehingue et R. Caveng (groupe Gospell) à un programme (financement du Conseil Régional d'Ile de France) sur l'usage la fabrication et la circulation des enquêtes d'opinion durant la campagne électorale ;
- préparation d'une ANR avec six laboratoires de science politique, portant entre autres sur une expérience de suivi panélisé des étudiants de première année durant l'année 2011-2012 ;
- réplication des enquêtes Goux-Maurin (croisement national des CSP niveau 24 et résultats électoraux sur base cantonale pour toute la France) ;
- entretiens approfondis avec des membres des classes populaires sur le problème des « short cuts » (raccourcis cognitifs) utilisés pour décrypter l'offre.

Dans la mesure où le sous-axe 4 relatif aux indicateurs se rattache à une sociologie de la quantification ou de la mise en forme statistique, ce type de démarche, centré sur l'objectivation des dynamiques sociales, semble avoir toute sa place dans un axe 4 qui articule sociologie politique, mais aussi sociologie économique et démographie.

Les dimensions méthodologiques les plus transversales sont communes à tous les axes et auraient en effet pu faire l'objet d'une présentation séparée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de l'Université de
Picardie Jules Verne


Georges FAURÉ

